



Modalités de participation à l'opération Poids lourd neuf MICHELIN – Clients Utilisateurs

Du 1er septembre 2023 au 30 novembre 2023

OPERATION « POIDS LOURD NEUF MICHELIN RENTREE 2023 »

Société organisatrice :

Manufacture Française des Pneumatiques Michelin

Société par actions simplifiée au capital de 504.000.004 euros

Place des Carmes-Déchaux 63000 Clermont-Ferrand

855 200 507 R.C.S. Clermont-Ferrand

Participants :

Sont uniquement concernés par cette offre, les professionnels clients utilisateurs ayant acheté au minimum un pneu Poids Lourd Neuf MICHELIN auprès d'un négociant spécialiste Poids-lourd résidant en France métropolitaine (Corse incluse), entre le 01/09/2023 et le 30/11/2023 inclus.

Pneumatiques éligibles et montant y afférent :

Pour tous les pneumatiques **Poids Lourd neufs MICHELIN**, diamètre 17.5" et/ou diamètre 19.5" et/ou diamètre 22.5" (toutes gammes) facturés par un point de vente appartenant à un négociant spécialiste Poids Lourd résidant en France métropolitaine (Corse incluse) entre le **1^{er} septembre 2023 et le 30 novembre 2023 Michelin vous rembourse jusqu'à 30€ par pneumatique éligible⁽¹⁾** :

Palier selon les diamètres éligibles :	Montant unitaire du remboursement par pneumatique :
17.5" et 19.5"	20 € TTC
22.5"	30 TTC

⁽¹⁾ Les pneumatiques rechapés ne sont pas éligibles sur l'opération promotionnelle.

Seront rémunérés uniquement les pneumatiques destinés à être montés sur les véhicules du client utilisateur. Michelin se réserve le droit d'effectuer un rapprochement entre les factures émises par le revendeur et les pneumatiques équipant les véhicules présents sur le parc. A titre d'exemple, le client utilisateur achète des pneumatiques des dimensions A et B. Seule la dimension A est présente sur le parc de véhicules. Les pneumatiques de dimension B ne seront pas rémunérés dans le cadre de l'opération commerciale.

Le remboursement se fera sous forme de virement bancaire sur le RIB de la société concernée, renseigné lors de la demande de participation sur le site <https://promo.pro.michelin.fr/promotions/op-michelin-neuf-rentree-23>

Offre non cumulable avec d'autres opérations promotionnelles du Groupe Michelin (à l'exception de l'offre Optipay).

Période d'achat des pneumatiques et factures éligibles :

Factures éligibles : date de facture entre le 01/09/2023 et le 30/11/2023 inclus. Aucune facture en dehors de cette période ne sera acceptée.

La facture de pneumatiques Poids-lourd neufs MICHELIN doit émaner d'un point de vente appartenant à un négociant spécialiste Poids-lourd résidant en France métropolitaine (Corse incluse) – conditions détaillées ci-dessous.

Est considéré comme un négociant spécialiste Poids-lourd, le revendeur des pneumatiques Poids-lourd (critères cumulatifs) :

- qui exerce à titre habituel l'activité de distribution de pneumatiques neufs à des tiers et, à ce titre, est inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés ou au Répertoire des Métiers ;
- dont le poids de la catégorie pneumatique (y compris les services associés) représente au moins 50% de son chiffre d'affaires annuel total (le cas échéant hors carburant) ;



- dont le poids des ventes des pneumatiques Poids-lourd, ainsi que des pièces et services liés à l'entretien des véhicules Poids Lourd, au client utilisateur final, représente au moins 50% de son chiffre d'affaires annuel total (hors carburant) ; et ;
- qui utilise des équipements adéquats de magasinage, de montage et d'entretien installés dans des locaux fixes auxquels le public a normalement accès, pour assurer les préconisations, la vente et les services relatifs à la vente de pneumatiques.

Les bons de commandes, proforma, devis ou bons de livraison ne sont pas acceptés. Pour être facturés, les pneumatiques doivent avoir été achetés et livrés sur la période.

Période et Système de chargement des factures :

Période d'enregistrement des factures sur <https://promo.pro.michelin.fr/promotions/op-michelin-neuf-rentree-23> : **entre le 14/09/2023 et le 15/01/2024 (minuit).**

Une demande de participation en ligne peut contenir plusieurs factures (À télécharger dans l'ordre chronologique des dates d'achat). Vous pouvez effectuer plusieurs demandes de participations différentes pendant la durée de l'opération si nécessaire. Si une ou plusieurs facture(s) contient plusieurs pages, il est nécessaire de les télécharger dans l'ordre.

Lors du téléchargement de votre(vos) facture(s), les consignes suivantes doivent être respectées. Dans le cas contraire, la participation sera automatiquement considérée comme « non conforme » et refusée : **Prendre soin d'entourer ou surligner les éléments suivants en vous assurant qu'ils soient bien lisibles : date(s) d'achat, numéro(s) de facture, libellé(s) du(des) pneumatique(s) et quantité(s) achetée(s).**

Toute demande de remboursement par courrier ou par e-mail sera considérée non conforme.

Toute demande incomplète ou toute facture illisible, non identifiable, floue ou falsifiée sera considérée comme « non conforme » et refusée.

Pour obtenir votre remboursement :

1. Achetez entre le 01/09/2023 et le 30/11/2023, au minimum un (1) pneumatique Poids Lourd neuf Michelin de diamètre égal à 17.5 et/ou 19.5 et/ou 22.5 pouces (toutes gammes éligibles) auprès d'un point de vente appartenant à un négociant spécialiste Poids Lourd résidant en France métropolitaine (Corse incluse).
2. Rendez-vous sur le site <https://promo.pro.michelin.fr/promotions/op-michelin-neuf-rentree-23> au plus tard le 15/01/2024 à 23h59, puis renseigner dans l'ordre les informations concernant votre entreprise : n° de SIRET* ; Raison Sociale* ; nom*, prénom*, adresse postale complète* ; code-postal*, ville*, adresse e-mail*, IBAN*, BIC* et numéro de téléphone*.
3. Déclarer ensuite les informations relatives à vos achats : nombre de pneumatiques acheté(s) par diamètre*.

(Les champs marqué d'un astérisque sont obligatoires car ils sont nécessaires au traitement de la participation.)

4. Téléchargez vos ou votre facture(s) d'achat de pneumatiques Michelin poids lourd neufs en 17.5 et/ou 19.5 et/ou 22.5 émise(s) entre le 01/09/2023 et le 30/11/2023 par un point de vente appartenant à un négociant spécialiste Poids Lourd résidant en France métropolitaine (Corse incluse), **en ayant pris soin d'entourer les éléments suivants et en vous assurant qu'ils soient bien lisibles : date(s) d'achat, numéro(s) de facture, libellé(s) du(des) pneumatique(s) et quantité(s) achetée(s).**
5. Recevez votre remboursement sous réserve de la conformité de votre dossier dans un délai de 6 à 8 semaines par virement bancaire à compter de la fin de la validation du dossier complet contenant une ou plusieurs factures.

Pour toute question relative à l'offre, vous pouvez nous contacter par téléphone au 0970 805 100 (appel non surtaxé depuis la France) du lundi au vendredi de 9h à 18h (renseigner le numéro d'opération 50847) ou par email à l'adresse suivante : pro-gestionoperationmichelin@qwamplify.com.

Vérifications :



Le participant est informé que Michelin et son prestataire se réservent le droit de procéder à toutes les vérifications nécessaires afin de vérifier la véracité des éléments de sa demande, notamment se mettre en relation avec le revendeur dont le nom figure sur la facture afin de vérifier la réalité de l'achat. En cas de doute raisonnable sur la véracité des éléments de participation, Michelin et son prestataire se réservent le droit de suspendre le paiement le temps d'effectuer toutes les vérifications nécessaires. Si la fraude est avérée, Michelin se réserve le droit de faire valoir ses droits par voie judiciaire et de refuser la participation du client aux prochaines opérations commerciales. De plus, si une fraude a été avérée lors d'une précédente opération, Michelin se réserve le droit de refuser la participation du client utilisateur à la présente opération.

Données à caractère personnel :

La Direction commerciale de la Manufacture Française des Pneumatiques Michelin (MFPM), en tant que responsable de traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel ayant pour finalité l'organisation et la gestion de l'opération promotionnelle. Les données traitées dans l'intérêt légitime de Michelin sont indispensables à ce traitement et sont utilisées par les services concernés de Michelin et le cas échéant de ses sous-traitants. Les données ne sont pas transférées hors UE et sont conservées pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'animation promotionnelle ou tant que vous n'avez pas retiré votre consentement. Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et ses éventuelles mises à jour ainsi qu'avec les textes adoptés au sein de l'Union européenne, vous bénéficiez, d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'un droit à la portabilité, à la limitation du traitement et d'opposition, ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort de ses données après votre mort. La Direction commerciale de la MFPM, Service Marketing, 23 place des Carnes Dechaux 63000 CLERMONT-FERRAND votre interlocuteur pour toute demande d'exercice de vos droits sur le traitement. Si vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL dont les coordonnées figurent à l'adresse internet <https://www.cnil.fr>.

Les informations, nécessaires au traitement de votre demande de participation, sont à la seule destination de la société Michelin et des prestataires agissant pour le compte de celle-ci dans le cadre de l'opération. En renseignant vos données personnelles vous affirmez avoir pris connaissance de notre [politique de confidentialité](#).

Divers :

Michelin se réserve le droit d'écourter, de proroger, de reporter, de modifier ou d'annuler l'opération. En tout état de cause, sa responsabilité ne saurait être engagée et aucune indemnité ne saurait lui être réclamée à ce titre.

LA PARTICIPATION A CETTE OPERATION IMPLIQUE L'ACCEPTATION PLEINE ET ENTIERE DES PRESENTES MODALITES.
